

CADRE DE RÉFÉRENCE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES



Le cadre de référence vise à doter la Ville de Trois-Rivières d'une compréhension commune du développement social et de son déploiement au sein de l'administration de la Ville ainsi qu'avec les partenaires et acteurs du développement social. Il souhaite préciser les **grandes orientations** de la Ville de Trois-Rivières et **clarifier le rôle** de l'ensemble des services municipaux et paramunicipaux ainsi que les différents partenaires et acteurs du milieu. Il se veut une base solide qui offre des balises claires afin de **soutenir les futures prises de décision** et la mise en action inhérentes au développement social dans un milieu en évolution et en constante transformation.

Une vision du développement social arrimée à la vision stratégique de la Ville

Organismes, partenaires ainsi que citoyennes et citoyens **solidaires** permettent un développement **audacieux**, faisant de Trois-Rivières une ville **inclusive et accessible**, où toutes et tous bénéficient de **milieux de vie de qualité**.

Valeurs

Équité
Intégrité
Ouverture aux autres
Solidarité

Stratégies

Concertation
Pouvoir d'agir « empowerment »
Environnement favorable

Principes fondamentaux

Développement durable
Développement intégré
Participation citoyenne
Innovation
Accessibilité
Vitalité des organisations
Veille et analyse du territoire

Axes d'intervention

Culture
Participation citoyenne
Développement durable
Développement communautaire
Loisir
Transport actif et alternatif
Famille, aînés et personnes handicapées

Employabilité, intégration sociale et professionnelle
Logement
Nouveaux arrivants
Revitalisation urbaine intégrée
Sécurité

RÔLES DE LA VILLE

Leadership
Facilitateur
Partenaire

L'administration municipale : en tant que lieu de mise en application des différents plans et politiques, par ses différents services municipaux, c'est le bras d'action du développement social. À ce titre, il est essentiel que toutes les directions soient sensibilisées et portent les stratégies et les principes dans leurs prises de décision.

Conseil municipal : représentant la population de Trois-Rivières, les élus et élus font entendre les préoccupations citoyennes et représentent la diversité des territoires. De plus, ils sont porteurs de la vision 2030 de la Ville. En ce sens, les élus et élus tiennent compte des balises du développement social dans leur prise de décisions.

Comité de développement social : comité aviseur de la Ville, il est formé d'une diversité d'acteurs liés au développement social. Il est un liant entre les différentes organisations et la Ville de Trois-Rivières.

VERS L'AVENIR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Fort de cette construction collective d'un cadre de référence, la Ville de Trois-Rivières sera l'acteur pivot d'une **vision rassembleuse**, où tous sont parties prenantes de la réalisation et la valorisation de milieux de vie de qualité pour toutes et tous.

Engagées dans le processus, les différentes directions de la Ville de Trois-Rivières travailleront à une **planification intersectorielle** en développement social et participeront pleinement à la réalisation de la vision.

Favorisant l'engagement des parties prenantes, la Ville de Trois-Rivières agira comme leader de la vision et partenaire des actions. Elle mobilisera les acteurs autour **d'objectifs fédérateurs**.